



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/02/2019

Présents : Mamet Dominique, Gachod Pascale, Faivre Dominique, Garnier Vincent, Baba Stéphane

Excusés : Jean Claude Bonnot, Sophie Zmaic donne pouvoir à Gachod Pascale

Le conseil municipal a désigné Faivre Dominique, secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du CM du 23/01/2019
2. Programme travaux ONF pour 2019 concernant les parcelles 1, 2, 17 et 21
3. Tarif de l'eau et assainissement pour 2019
4. Fête des mères
5. Délibération dossier DETR et subvention du Département
6. Préparation du budget
7. Cimetière : prix des concessions
8. Questions diverses

1. Approbation du CM du 23/01/2019

Le CM valide à l'unanimité le compte rendu du 23 janvier 2019

2. Programme travaux ONF pour 2019 concernant les parcelles 1, 2, 17 et 21

Présence de Mr Nicolas pour explications

Le CM valide les travaux suivant pour l'ONF :

Parcelle 21 nettoiemnts localisés

Parcelle 2 dégagement manuel en plein de plantation

Parcelle 2 fourniture et mis en place de plants

Parcelle 2 broyage de rémanents

Parcelle 2 plantation et mis en place de plans pour une somme totale de 5601,10 € HT

Les travaux suivants seront réalisés par l'employé de commune :

Parcelle 1 et 17 : Nettoiemnts manuels

3. Tarif de l'eau et assainissement pour 2019

Le prix de l'eau reste inchangé à 1 € le M3

Le prix de l'assainissement est fixé à 2 € le M3

Un forfait de branchement est fixé à 20 €/an

4. Fête des mères

2 solutions sont étudiées pour le repas de la fête des mères qui aura lieu le samedi 18 mai.

5. Délibération dossier DETR et subvention du Département

Le CM valide à l'unanimité les demandes DETR de l'état et des subventions PAC du département.

6. Préparation du budget

Le CM travaille sur la préparation du budget qui sera voté avant le 15 Avril

7. Cimetière : prix des concessions

Le CM décide de reporter la modification des prix des concessions lorsque le règlement sera finalisé.

8. Questions diverses

Le CM valide le changement du photocopieur arrivé en fin de contrat. Le nouveau contrat sera signé avec la société Espace bureautique à compter du 7 mai 2019 pour 5 ans.

Dans le cadre de la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD), les personnes qui ne souhaitent pas voir apparaître les informations sur les naissances dans l'Echo de la Chapelle doivent le signaler en mairie.

Le conseil municipal de Chapelle d'huin a pris connaissance du malaise et des problèmes d'organisation du service des URGENCES du CHI de Haute Comté de Pontarlier, que les administrés de notre commune (ou de notre communauté de communes) peuvent être appelés à fréquenter.

Il décide de s'associer aux légitimes revendications des personnels qui souhaitent fonctionner dans des conditions décentes tant pour eux-mêmes, personnels soignants des urgences, Service Mobile d'Urgence et de Réanimation et de l'Unité Hospitalière de Très Courte Durée, que pour la qualité des soins et la sécurité des patients.

Il prend une motion adressée à l'ARS de Bourgogne Franche-Comté à l'attention de Monsieur Pierre PRIBILLE :

- pour appuyer les revendications du personnel, s'associer aux démarches du maire de Pontarlier, Monsieur Patrick GENRE auprès de l'ARS, afin qu'elle prenne des mesures immédiates, sans attendre le résultat de l'audit, pour donner aux URGENCES du CHI de PONTARLIER les moyens financiers nécessaires afin de renforcer l'organisation du service, en particulier la nuit,
- pour prier Monsieur le Directeur du CHI de Haute-Comté de PONTARLIER de bien vouloir négocier au plus vite les embauches nécessaires afin que les conditions de travail du personnel en souffrance redeviennent normales, de qualité, de sécurité avec un personnel renforcé, soutenu et plus disponible pour les patients.

Suite à la demande de la SCI du Salon, le CM valide le fait de mettre la borne à incendie, rue de l'église, en conformité.

Demande d'achat de terrain d'aisance de la part de Faivre Dominique entre sa parcelle et la barrière du champ communal. Avis favorable du CM.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 23H30

La date du prochain Conseil Municipal est fixée au 22/03/2019

Signature des présents :

Garnier Vincent	Mamet Dominique	Zmaïc Sophie	Gachod Pascale	Cour Olivier

Baba Stéphane	Bonnot Jean Claude	Faivre Dominique

